Image not found or type unknown

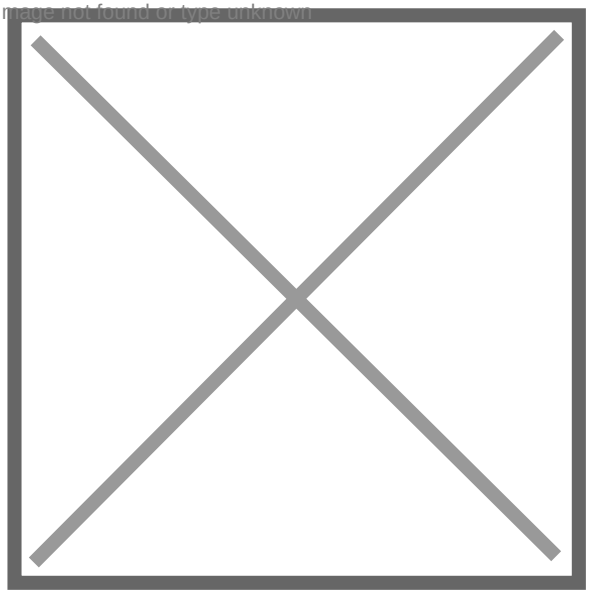

Un homme trompe sa femme sur le net et converse sur msn avec sesm

Par **mercey**, le **20/07/2008** à **17:55**

Bonjour,

Je suis sortie avec un type que j'ai rencontré sur un site de rencontre easyflirt.
Il se disait celibataire mais je me suis rendue compte qu'il est en fait marié.
Je me suis creer des adresses msn pour dialoguer avec lui et recolter des preuves contre lui.
Des preuves comme quoi il trompe sa femme.
Ce type m'a dit qu'il porterai plainte contre moi si je disais tout a sa femme.
Moi je veux la prevenir car on n'a pas utilisé de preservatif;
Ai je le droit de montrer des conversations msn, photo qu'il m'a envoyé ... à sa femme?

Merci de votre reponse, je m'inquiete.

Par **coolover**, le **20/07/2008** à **18:44**

Ta question aurait pu s'intituler "le corbeau et le renard" :)

A dire vrai, je crois pas qu'un jour quelqu'un ait soulevé cette question à un tribunal. En tout cas, je ne connais pas de jurisprudence sur ce point et je crois que ce serait assez malaisé pour un mari trompeur de porter l'affaire devant les tribunaux...

Si cela devait l'être, je ne vois pas comment tu pourrais être condamné à quoi que ce soit.

Ce ne pourrait être de la diffamation dès lors qu'il s'agirait de faits véridiques (la loi ne punit que les mensonges portant atteinte à l'honneur).
Côté atteinte à la vie privée, dès lors que tu ne clames pas sur tous les toits ou en une d'un magasine son infidélité, tu ne risques pas grand chose non plus.
Enfin, côté responsabilité délictuelle et action en dommages et intérêts pour faute, je vois mal un juge reconnaître qu'il est fautif de faire part à madame que monsieur à manqué gravement à ses obligations du mariage. Rappelons que l'article 212 du code civil prévoit expressément que les époux se doivent fidélité et je pense que n'importe quel juge considèrerait que c'est une bonne action plutôt qu'une faute de ta part... Surtout s'il y a un risque pour sa santé.

En résumé, tu ne cours aucun risque.
Ce serait comme si un voleur portait plainte contre toi pour l'avoir dénoncer aux autorités....
Ce serait le monde à l'envers !!

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés